

À une séance d'ajournement du conseil municipal de Saint-Jacques, tenue le lundi
18^e jour de juin deux mille douze, à 19 h, à laquelle sont présents :

Monsieur Pierre Beaulieu, maire

Madame Lise Desrosiers, conseillère.

Monsieur Jean-Guy Cadieux,
Monsieur Pierre La Salle,
Monsieur François Leblanc,
Monsieur Claude Mercier, conseillers

Formant quorum sous la présidence du maire.

Monsieur Jean-Luc Leblanc, conseiller, étant absent.

Josée Favreau, directrice générale, agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Résolution n° 217-2012

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur Jean-Guy Cadieux et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillère présents que l'ordre du jour soit adopté.

ADMINISTRATION

CORRESPONDANCE

Résolution n° 218-2012

Offre d'emploi

Affichage – Poste contractuel temporaire en communication

ATTENDU QUE le poste contractuel temporaire en communication sera vacant en juillet, puisque madame Julie Forgues quittera ses fonctions à la Municipalité de Saint-Jacques;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Lise Desrosiers et résolu à majorité des conseillers présents que l'offre d'emploi reliée au poste contractuel en communication soit publiée par le biais :

- du bulletin municipal « Le Jacobin » édition de juillet 2012
- dans Québec Municipal
- Dans les Cégep régionaux et universités

(M. Pierre La Salle, conseiller, vote contre)

QUE les offres d'emploi soient reçues jusqu'au 20 juillet 2012.

PÉRIODE DE QUESTIONS (PREMIÈRE PARTIE).

TRAVAUX PUBLICS ET TRAVAUX ROUTIERS

Résolution n° 219-2012

Résultat des soumissions

Revêtement de béton bitumineux

Rue Sainte-Anne, Chemin Foucher et

Chemin du Ruisseau Saint-Georges Sud

Municipalité de Saint-Jacques

ATTENDU les résultats des soumissions reçues le jeudi 7 juin 2012, 11 h :

| | |
|------------------------------|---------------|
| <i>Asphalte Général inc.</i> | 291 157,59 \$ |
| <i>Maskimo Construction</i> | 357 392,89 \$ |
| <i>Sintra inc.</i> | 316 857.71 \$ |

ATTENDU QU'Asphalte Général est le plus bas soumissionnaire conforme;

ATTENDU QU'une somme de 250 000 \$ a été prévue un budget général de la Municipalité de Saint-Jacques pour l'exécution de ces travaux;

ATTENDU QUE les coûts se sont avérés supérieurs à l'estimation prévue;

ATTENDU QUE le conseil municipal souhaite procéder auxdits travaux, et que l'excédent sera pris à même les surplus accumulés de la Municipalité de Saint-Jacques;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur François Leblanc et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillère présents que la soumission d'*Asphalte Général inc.* soit acceptée, d'un montant de 291 157,59 \$ (taxes incluses), pour effectuer le revêtement de béton bitumineux sur les rues Rue Sainte-Anne, Chemin Foucher et Chemin du Ruisseau Saint-Georges Sud.

QUE des tests de conformité soient effectués lors de l'exécution des travaux, sous la supervision de M. Christian Marchand, responsable au service de la voirie.

(Fin des travaux 30 août 2012).

Résolution n° 220-2012

Décompte progressif no 07

Dossier # : 151-P031025-0500

Réfection des infrastructures des rues Saint-Jacques et du Collège

Municipalité de Saint-Jacques

Il est proposé par madame Lise Desrosiers et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillère présents que la recommandation de Dessau concernant le paiement du décompte progressif #06 (révisé) à être versé à l'entrepreneur Sintra inc., soit acceptée. Montant à verser **188 543,47 \$** (incluant les taxes), et ce, en lien avec les travaux de réfection des infrastructures des rues Saint-Jacques et du Collège, Saint-Jacques. *(Réf. au règlement #203-2010 – Réfection des infrastructures des rues St-Jacques et du Collège)*

Demande d'honoraires supplémentaires - Dessau

Feux temporaires rue St-Jacques et route 158

Dossier reporté à une séance ultérieure.

URBANISME

Résolution n° 221-2012

Dépôt du rapport du CCU

Il est proposé par monsieur Pierre La Salle et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillère présents d'accepter le dépôt du rapport du CCU du 12 juin dernier.

LOISIRS ET CULTURE

Résolution n° 222-2012

Emploi étudiant – Desjardins jeunes au travail

Camp de jour

Municipalité de Saint-Jacques

Il est proposé par monsieur Jean-Guy Cadieux et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillère présents que monsieur Samuel Galarneau soit engagé dans le cadre du programme Desjardins – Jeunes au travail, à titre d'aide-animateur au service de garde du camp de jour, et ce, aux conditions suivantes :

30 heures / semaine

Durée : 6 semaines

Début : 25 juin 2012

Rémunération : *salaire minimum*

QUE la technicienne en loisirs, madame Cynthia Lafortune, soit autorisée à signer les documents relatifs à ce programme, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Jacques.

VARIA

PÉRIODE DE QUESTIONS (DEUXIÈME PARTIE)

Résolution n° 223-2012

Levée de la séance

Il est proposé par monsieur Jean-Guy Cadieux et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillère présents que la présente séance soit levée à 19 h 45.

Josée Favreau, g.m.a.
Directrice générale

Pierre Beaulieu
Maire